Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE ET DES AFFAIRES RURALES

Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche Sous-direction de la politique des formations, de l'enseignement général, technologique et professionnel Bureau de la Formation des Personnels et de l'information Adresse : 1, Ter Avenue de Lowendal 75349 PARIS 07 SP Suivi par : Fabienne CHADENIER Tél : 01.49.55.43.50 Fax: 01.49.55.56.17 Réf. interne	Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche Inspection de l'Enseignement Agricole Suivi par: Eric MARSHALL

NOTE DE SERVICE
DGER/POFEGTP/IEA/N2004-2108
Date: 24 novembre 2004

Date de mise en application : immédiate
Nombre d'annexe: 0

Objet : Ouverture d'un cours supérieur sur l'alimentation et la nutrition humaines à destination des enseignants de l'enseignement technique agricole (cycle pluridisciplinaire de six modules de trois jours + une session introductive)

Résumé : Dans le cadre des activités de formation continue des personnels de la DGER, offertes aux enseignants pour l'année civile 2005, a été notamment retenu le thème de l'alimentation et de la nutrition humaines. Cette orientation répond à l'un des axes prioritaires du quatrième schéma prévisionnel national des formations (2005/2009): faire de l'alimentation un élément de la culture identitaire de l'enseignement agricole.

Destinataires	
Pour exécution : Administration Centrale Directions régionales de l'agriculture et de la forêt Etablissements publics d'enseignement technique agricole Inspection de l'enseignement agricole Unions nationales fédératives d'établissements privés	Pour information : Organisations syndicales Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole public

Ouverture d'un cours supérieur sur l'alimentation et la nutrition humaines destiné aux enseignants de l'enseignement technique agricole

Dans le cadre des activités de formation continue des personnels de la DGER, offertes aux enseignants pour l'année civile 2005, a été retenu le thème de l'alimentation et de la nutrition humaines. Cette orientation répond à l'un des axes prioritaires du quatrième schéma prévisionnel national des formations (2005/2009): faire de l'alimentation, un élément de la culture identitaire de l'enseignement agricole, au même titre que les questions environnementales et un élément de valeurs partagées.
... Jusqu'à maintenant, l'enseignement agricole s'est diversifié à partir d'une culture agronomique restée dominante et n'a pas fait de l'alimentation un élément de sa culture identitaire. Cette nouvelle donne implique pour les futurs formés, l'appréhension globale de la chaîne alimentaire, l'éducation du consommateur, le renforcement des liens entre les sciences agronomiques et la nutrition, l'introduction de la sociologie de l'alimentation, du niveau individuel au niveau mondial. Ces orientations, qui concernent tous les secteurs de la formation (production, aménagement, transformation, commercialisation, services) et tous les dispositifs de formation, devront être prises en compte dans les rénovations à venir des filières concernées...*.
Il s'agit d'introduire le fait alimentaire comme élément de culture commune, aux différents niveaux de formation.

Les travaux de l'Inspection de l'enseignement agricole avaient en effet conduit à faire quatre constats:

1- L'offre de formation de l'enseignement technique agricole s'est diversifiée autour de quatre familles de métiers: production, transformation, aménagement, services. La référence à des métiers est bien sûre importante compte tenu de l'objectif essentiel d'insertion professionnelle des élèves. Cependant, en regard des questions d'alimentation, un tel développement par familles de métiers juxtaposées a conduit chacune d'elles (mis à part l'aménagement) à ne prendre en charge qu'un des maillons de la chaîne alimentaire alors qu'il convient aujourd'hui d'appréhender l'ensemble de cette chaîne sous l'angle des questions de qualité, de traçabilité des produits alimentaires et de répartition de la valeur ajoutée. Le domaine de l'alimentation ou des sciences de l'alimentation (auquel sont joints les termes de nutrition et de santé) et qui ne se confond pas avec l'agro-alimentaire relève d'une préoccupation transversale aux différents secteurs de la formation, comme le domaine de l'environnement.

2-La priorité donnée pendant de nombreuses années aux aspects quantitatifs de la production et à la sécurité alimentaire a placé au second plan les aspects qualitatifs (qualité et sécurité sanitaire des aliments). Si les filières du secteur de la production ont bien intégré les préoccupations de respect de l'environnement, elles n'ont, en revanche, que faiblement intégré les préoccupations de qualité alimentaire et de nutrition humaine, restant en cela assez éloignées du consommateur.

3-Le consommateur (mangeur) est souvent traité comme un acteur économique lointain et non comme une personne affirmant aujourd'hui un droit à une alimentation saine (du point de vue de la qualité et de la sécurité) et s'invitant aujourd'hui dans les débats sur les manières de produire. Une éducation du consommateur serait à développer.

* Extrait du 4ème schéma prévisionnel national de formation

4-Le mot alimentation, qui ne se confond pas avec l'agroalimentaire mais intègre en partie ce domaine, ne figure dans aucun intitulé des filières de formation. Il fait pourtant partie du sigle actuel du ministère chargé de l'agriculture.

Les caractéristiques du cours supérieur

Le directeur général de l'enseignement et de la recherche a demandé au Doyen de l'Inspection de l'enseignement agricole de répondre au besoin de formation continue des enseignants dans le domaine de l'alimentation et de la nutrition humaines par la mise en place d'un cours supérieur sur ce thème, faisant appel aux compétences scientifiques et pédagogiques des principales écoles de l'enseignement supérieur agronomique et vétérinaire, couvrant cette thématique. L'idée générale est de réaliser un partage des savoirs entre plusieurs écoles (sorte d'Université sans mur) sur une même thématique transversale.
Après concertation avec cinq écoles (INA P-G, ENSIA de Massy, ENITIAA de Nantes, ENV de Maison Alfort, et l'ENESAD, et pour tenir compte du caractère plurifactoriel du sujet, le cours a été structuré autour de six modules de trois jours de formation, chacun d'eux prenant en charge une des dimensions du sujet. Aux modules thématiques s'ajoutera une session introductive. L'INA P-G a été chargé d'assurer la maîtrise d'œuvre pédagogique du cours en collaboration avec le bureau FORMINFO.

En outre ont été retenues les autres caractéristiques suivantes du cours:
- le sujet doit être traité de manière interdisciplinaire du fait de ses multiples dimensions: scientifique, technologique, culturel, sociologique, géopolitique….
- il convient de constituer un groupe permanent d'enseignants des établissements techniques qui assistera au cours, chaque enseignant choisissant deux modules de trois jours par an.
L'offre des six modules sera donc reconduite pendant trois ans pour permettre à chaque enseignant de suivre la totalité des modules
- les supports pédagogiques du cours seront disponibles sur Internet (rôle de l'ENESAD / CNERTA en collaboration avec les écoles engagées).
- enfin, il est également prévu une animation entre les modules, confiée au CEMPAMA de Fouesnant.

Les paragraphes ci-après précisent chacune des caractéristiques du cours supérieur

Les modules thématiques

Le cours supérieur comprend donc six modules de trois jours, programmés la même année et pouvant se dérouler dans des lieux différents:
Les 6 modules sont présentés ci dessous, par ordre chronologique d'organisation durant l'année 2005, tenant compte des disponibilités des intervenants. Les modules sont cependant indépendants les uns des autres et il n'y a pas, a priori, de chronologie pédagogique.

- Aliment, nutrition et santé publique; pilote: Daniel TOME, professeur de physiologie de la nutrition à l'INA P-G;
dates: 15, 16 et 17 mars 2005

- Qualité et sécurité sanitaire des aliments ; pilote : Gérard CUVELIER , professeur de sciences des aliments à l'ENSIA de Massy , en collaboration avec François BOLNOT, responsable du service HIDAOA de l'ENV d'Alfort;
dates: 05, 06 et 07 avril 2005.

- Approche globale de la chaîne alimentaire: acteurs /fonctions; pilote: Jean-François SOUFFLET , professeur de sciences économiques et commerciales à l'ENESAD;
dates: 17, 18 et 19 mai 2005

- Comparaisons internationales des régimes alimentaires: analyse économique, géographique, historique, géopolitique ; pilote: Laurence ROUDART, Maître de Conférence au département de sciences économiques et sociales de l'INA P-G (département de Marcel MAZOYER) ;
dates: 20,21 et 22 septembre 2005

- Consommation/consommateur/anthropologie et sociologie de l'alimentation ; pilote : Jean-Louis LAMBERT, professeur de socio-économie à l'ENITIAA de Nantes;
dates: 07, 08 et 09 novembre 2005

- Enjeux et conséquences alimentaires des pratiques agricoles; pilote: Jacques CANEILL, professeur d'agronomie à l'ENESAD avec la collaboration de l'ENSBANA et l'INRA;
dates: 06, 07 et 08 décembre 2005

Une session introductive

Il est apparu important de prévoir une séance introductive du cours supérieur avec trois objectifs:
- Installer le cours supérieur dans le paysage institutionnel et dans les orientations prioritaires de l'enseignement technique agricole: interventions du Directeur Généralde l'Enseignement et de la Recherche et de trois conférenciers de renom: Claude FISCHER (EHESS), Xavier LEVERVE (INRA) et de Marcel MAZOYER (INA P-G);
- Eviter que le cours ait uniquement une dynamique descendante: pour cela, le public du cours, par un travail de groupe préalable, préparera un questionnement en direction de chaque responsable de module sur la base des fiches descriptives prévisionnelles de chaque module. Les responsables de modules recueilleront ensuite ces questions en direct: ceci peut avoir pour conséquence d'infléchir ou de préciser certaines orientations de chaque module.
- Organiser des inscriptions aux modules afin que le public de chaque module soit interdisciplinaire et que chaque région soit représentée.

La session introductive se déroulera en amont des modules, les 2, 3 et 4 février 2005 à l'INA P-G.
La préparation du questionnement par discipline lors de la séance introductive sera placée sous la responsabilité de l'Inspection de l'enseignement agricole.

Une animation inter-modules

La DGER a confié au CEMPAMA la fonction d'animation nécessaire afin d'accompagner les participants durant les 3 années de déroulement du cours.

Chaque agent inscrit au cours supérieur (public permanent du cours) bénéficiera de l'animation organisée par le CEMPAMA.

Le support de l'animation inter-modules: une conférence et/ou un accès sur le portail Qualissa sur le site educagri.fr sera prévue à cet effet.

Une animation pour faciliter les échanges entre les participantspour poursuivre au-delà de la durée de chaque module:
- l'échange avec le pilote de chaque module, la transmission d'informations complémentaires telles que articles et bibliographies commentées par les responsables ou intervenants dans les modules;
- la recherche d'informations actualisées par l'accès à une revue de presse bi-mensuelle, de dossiers thématiques,….

Une animation pour favoriser l'émergence de projets au sein des équipes pédagogiques et éducatives dans les établissements d'enseignement technique grâce à l'appui proposé par le CEMPAMA en organisant la mutualisation des réflexions et des expériences, en mettant à disposition des ressources pédagogiques en lien avec l'évolution des programmes, en facilitant les échanges avec les personnes ressources et les différents acteurs travaillant sur le thème du fait alimentaire.

Une modalité de formation mixant le présentiel et le télévisuel interactif

En 2005, le cours supérieur sera proposé à la fois selon la formule classique du présentiel et selon les modalités de formation à distance et en interactivité dans le cadre d'une expérimentation.

La DGER a confié à l'ENESAD / CNERTA la mise en œuvre et le suivi de l'expérimentation technique de l'application de cette technologie d'information et de communication (TIC) permettant la réception de type télévisuel des modules ainsi que l'interactivité entre l'intervenant du module et les participants. Cette modalité de formation implique une animation sur site afin que l'interactivité soit efficace grâce à une organisation adaptée. L'animation sur site sera assurée par le CEMPAMA.
L'expérimentation sera donc conjointement coordonnée par le CNERTA et le CEMPAMA.

Le périmètre de l'expérimentation en 2005 est ainsi limité:
Public: expérimentation ouverte à 15 agents volontaires du groupe permanent, pour chacun des 3 modules cités ci-après.
Les modules concernés:
- Module 3 «Approche globale de la chaîne alimentaire: acteurs / fonctions»
- Module 4 «Comparaisons internationales des régimes alimentaires: analyse économique, géographique, historique, géopolitique»
- Module 5 «Consommation / consommateur / anthropologie et sociologie de l'alimentation».

Lieu: L'expérimentation se fera au Cempama pour les modules 3 et 4. La transmission télévisuelle du module 5 se fera sur un site différent mais sera animée par le Cempama.

Un cours supérieur organisé sur 3 années

Afin de tenir compte de la disponibilité des agents pour participer à l'ensemble du cours, son organisation est établie sur 3 années en sachant que chacun des 6 modules sera offert chaque année durant 3 ans, la session introductive n'étant programmée qu'en 2005 pour le lancement du cours supérieur.
- en 2005: session introductive et les 6 modules
- en 2006: les 6 modules
- en 2007: les 6 modules

Chaque agent, en choisissant 2 modules par an, bénéficiera de l'ensemble du cours sur 3 ans.

Le public visé

Les enseignants des établissements d'enseignement technique agricole sont invités à participer au cours supérieur *alimentation et nutrition humaine*selon l'organisation suivante:

- Pour les établissements publics d'enseignement: une démarche régionale

Chaque région (SRFD) proposera, en relation avec les directeurs d'établissements publics concernés, l'inscription de 6 enseignants dans les champs disciplinaires suivants: agronomie, économie, biologie-écologie, biochimie et génie agro-alimentaire, éducation socioculturelle, histoire et géographie.

- Pour les établissements privésdu CNEAP, de l'UNREP et de l'UNMFREO : une démarche nationale

Chacune des fédérations transmet à la DGER (bureau FORMINFO) la liste des enseignants inscrits au cours supérieur en s'assurant que les 6 disciplines ci-dessus sont également représentées .

Une commission nationale d'inscription, présidée par le Doyen de l'Inspection de l'Enseignement Agricole, avec la participation de FORMINFO et de l'INA P-G, aura pour mission d'arrêter les candidatures.

Inscription au cours supérieur

Principe d'inscription

Il est retenu que l'inscription des agents se fera en deux temps:

1- L'ensemble des agents mentionnés ci-dessus s'inscrit à la session introductive via le service régional, pour les enseignants des établissements du public, et les fédérations, pour les agents des établissements privés relevant du CNEAP, de l'UNREP et de l'UNMFREO.

2- A l'issue de la session introductive, c'est à dire après avoir eu un premier échange avec les responsables ou représentants des modules, chaque agent procédera à son inscription à 2 modules (pour 2005).

Calendrier:

- 30 décembre 2004: Transmission à la S/D POFEGTP – Bureau Forminfo de la liste des inscrits par chaque SRFD pour les agents de l'enseignement agricole public et par chacune des fédérations pour les agents de l'enseignement privé.
- 11 janvier 2005: Réunion de la commission nationale d'inscription.
- 14 janvier 2005: Envoi des invitations à la session introductive à chaque agent, par l'INA P-G.
- 2, 3 et 4 février 2005: Déroulement de la session introductive.
- 4 février 2005: Répartition de l'ensemble des agents du groupe permanent sur les différents modules.

La gestion des inscriptions aux modules sera effectuée par l'INA P-G, Ecole d'enseignement supérieur, maître d'œuvre pédagogique et structure organisatrice de l'ensemble du cours supérieur pour la DGER.

Modalités d'inscription

Les enseignants des établissements publics:

Pour l'année 2005, il convient que chacun de ces agents reçoive la validation du SRFD pour son inscription à la session introductive et à 2 des 6 modules composant le cours supérieur, sachant que chaque agent s'engage pour 3 ans, à raison de 2 modules par an. L'inscription aux modules sera conditionnée par la présence de l'agent à la session introductive.
Le cours supérieur étant partie intégrante du Programme National de Formation 2005 de la DGER, les inscriptions se feront à partir de la liste présentée par le SRFD et les fédérations de l'enseignement privé.

Les enseignants des établissements privés:

La liste des agents transmise à la DGER par les trois fédérations vaudra pour inscription des agents au cours supérieur y compris à la session introductive.

- inscription aux modules:

Pour l'année 2005, chaque agent des listes transmises à la DGER se positionnera pour sa participation à 2 des 6 modules composant le cours supérieur, sachant que chaque agent s'engage pour 3 ans, à raison de 2 modules par an.

Prise en charge financière

Les enseignants des établissements publics:

A l'issue de chaque session de formation (introductive et modules) chaque participant envoie au SRFD de sa région, un état des frais engendrés par sa participation en y joignant les justificatifs ainsi que l'attestation de présence.

Les enseignants des établissements privés:

Sont pris en charge par leur fédération les frais de transports, d'hébergement et de restauration selon les accords passés entre la DGER et chacune des fédérations de l'enseignement privé (CNEAP, UNREP et UNMFREO).

Le Directeur Général de l'Enseignement et de la Recherche,
Michel THIBIER

Siglier:

Cempama: Centre d'Etude du Milieu et de Pédagogie Appliquée du Ministère de l'Agriculture
CNEAP: Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé
CNERTA: Centre National d'Etudes et de Ressources en Technologie Avancée
EHESS: Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales
ENESAD: Etablissement National d'Enseignement Supérieur Agronomique de Dijon
ENSBANA: Ecole Nationale Supérieure de Biologie Appliquée à la Nutrition et à l'Alimentation
ENSIAA: Ecole Nationale Supérieure des Industries Agricoles et Alimentaires
ENITIAA: Ecole Nationale d'Ingénieurs des Techniques des Industries Agricoles et Alimentaires
ENV: Ecole Nationale Vétérinaire
HIDAOA: Hygiène et Industrie des Denrées Alimentaires d'Origine Animale
INA P-G: Institut National Agronomique Paris-Grignon
INRA: Institut National de Recherche Agronomique
UNMFREO: Union Nationale des Maisons Familiales Rurales d'Education et d'Orientation.
UNREP: Union Nationale Rurale d'Education et de Promotion